

# **REGLEMENT INTERIEUR**

## **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

### **SCOLAIRE DU JEU D'ECHECS DES ECOLES**

#### **Préambule**

Le club d'échecs de St Maur organise, sous l'égide du comité départemental du VdM des échecs « LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SCOLAIRE DU JEU D'ECHECS DES ECOLES » le samedi 28 janvier 2022 à la salle des fêtes de la mairie de Saint-Maur des Fossés et homologué FIDE.

Il est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence A ou B scolarisé dans le Val de Marne. Le présent règlement intérieur complète les dispositions prévues dans le règlement du Championnat IDF scolaire.

#### **Article 1 : Déroulement du tournoi**

**1a) Droits d'inscription : 2€**

**1b) Nombre de rondes, Horaires, Cadences**

Tournoi des écoles : 7 rondes de 15 minutes par joueur  
Accueil des participants le 28 janvier 2022 entre 13h00 et 13h30  
Ronde 1: 14h00  
Cérémonie de remise des prix prévue pour 18h30 environ

Tout joueur ne se présentant pas 15 mn avant le début de la 1ere ronde sera automatiquement apparié pour la ronde 2 avec 0 point.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. L'organisateur se réserve le droit d'avancer ou de retarder une ronde selon l'évolution du tournoi.

**1c) règles du jeu**

Les règles appliquées sont celles de la Fide, et celle de l'annexe A pour les parties rapides. Ce sera l'article A4 qui s'appliquera pour la compétition sachant que :

- 1) La notation n'est pas obligatoire.
- 2) Les parties sont prises en compte pour le calcul de classement rapide.
- 3) Les téléphones portables doivent être maintenus en position éteinte. Pour toute sonnerie, la partie est déclarée perdue.

On tolérera 1 coups illégal d'un même joueur lors d'une partie. Le 2<sup>eme</sup> coup illégal du même joueur au cours de la même partie entraine la perte de cette partie.

#### **Article 2 : Appariements, Classement, Prix...**

**2a) Appariements**

Les appariements sont effectués au système suisse intégral grâce au logiciel Papi 3.3.6 conçu par Erick Mouret. Les joueurs n'ayant pas de classement recevront un ELO Rapide estimé en fonction de leurs catégories d'âges

(U10 : 799, U14 :999, Sinon 1199).

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

**2b) Classement**

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties (gain=1, nulle=1/2, Perte=0)

En cas d'ex aequo, le départage s'effectue selon les systèmes suivants (dans l'ordre) :

- 1) Buchholz Tronqué ; 2) Buchholz ; 3) Cumulatif

### **2c) Forfaits**

Tout joueur faisant forfait sans prévenir, ne sera pas apparié la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait et tout abandon du tournoi non justifié, sera automatiquement signalé à la Direction Nationale d'Arbitrage de la FFE.

### **2d) Prix**

Les prix sont décernés au classement général de chaque tournoi

- Un classement individuel
- Un classement par établissement, classement établi sur les 8 meilleurs élèves de chaque école sous condition qu'il y ait au moins 2 joueurs garçons et 2 joueuses filles parmi les 8 premiers.
  - a) Une équipe est dite complète lorsqu'elle comprend 8 membres dont au moins 2 garçons et 2 filles.
  - b) Les équipes complètes seront classées avant les équipes incomplètes. Pour tous les établissements qui ont moins de 8 membres ou un quota incomplet de garçons ou de filles, le calcul se fait en comptabilisant 0 point pour les places vacantes.
  - c) En cas d'égalité, on fera la somme des points de départages (1° buchholz tronqué, 2° buchholz, 3° cumulatif).
  - d) En cas de nouvelle égalité, on prendra l'équipe avec la moyenne d'âge la plus jeune.
  - e) Plusieurs équipes d'un même établissement peuvent être classées

### **Article 3 : Spectateurs**

Les spectateurs doivent rester à l'écart des tables de jeu. Sont considérés comme spectateurs : les parents, les accompagnateurs, les entraîneurs et les joueurs ayant terminé leur partie.

Par ailleurs, il est interdit de manger ou de boire en dehors de la zone réservée à la buvette.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la salle.

Tous les représentants légaux des joueurs, ainsi que les spectateurs, acceptent qu'eux-mêmes ou les joueurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur le site internet de l'organisateur, ainsi que sur les sites de la ligue Ile de France, du comité départemental et de la FFE.

Tout accompagnateur avec un téléphone portable ou appareil électroniques émettant un quelconque son sera invité à quitter la salle de jeu.

### **Article 4 : Fin de partie**

Lorsque les joueurs ont terminé leur partie, le gagnant devra se présenter à la table des résultats pour annoncer sa table et son résultat. En cas de partie nulle, cela sera au joueur ayant joué avec les blancs de venir annoncer son résultat.

Tout joueur ayant terminé sa partie sera invité à rester silencieux dans la salle de jeu, afin de ne pas perturber les autres parties encore en cours.

### **Article 5 : Arbitrage**

Arbitre Principal : Philémon SERE (AFO1)

Arbitres Adjoint : Guillaume TASSART (AS) et Marc WITTMANN (AFC)

Ce tournoi fera l'objet d'une supervision de l'arbitre principal par Khaled BENADDOU(AI).

### **Article 6 : Règles Sanitaires**

Les règles sanitaires en vigueur au moment de l'événement seront appliquées.

## **Article 7 : Conclusion**

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.  
Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

**L'ARBITRE PRINCIPAL**  
Philémon SERE

**L'ORGANISATEUR**  
Marc WITTMANN